

Le 16 mars 2020

Coronavirus : de nouvelles dispositions prises par Thonon Agglomération

Ce lundi 16 mars, Thonon Agglomération prend de nouvelles mesures pour lutter contre la propagation du coronavirus et adapter le fonctionnement des services à la population.

Transports urbains (BUT) et interurbains, funiculaire de Thonon-les-Bains et transport à la demande (TADispo)

- Toutes les lignes et services continuent à fonctionner normalement. Les personnels des réseaux urbains (BUT) et interurbains, et du funiculaire de Thonon-les-Bains, ont toutefois fait valoir leur droit de retrait. En réponse, les deux mesures suivantes ont été prises : **la vente de titres de transport à bord des cars est suspendue** jusqu'à nouvel ordre, et **la montée par les portes arrières des véhicules rendue obligatoire** pour permettre la sécurisation des postes de conduite.
- **La boutique Transports** place des Arts à Thonon-les-Bains est fermée, mais l'accueil téléphonique des usagers reste assuré.

Equipements sportifs et culturels intercommunaux : outre les gymnases intercommunaux (Bons-en-Chablais, Douvaine et Margencel), les bases nautiques de Sciez et des Clerges, ainsi que les Granges de Servette à Douvaine ont fermé ce jour leurs portes et cela jusqu'à nouvel ordre.

Petite enfance / Jeunesse

- **Multi-accueil Les Lutins des Collines à Allinges** : fermeture de la structure dès le lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre.
- **Micro-crèche au Lyaud** : réouverture ce jour pour permettre l'accueil exclusif des enfants des personnels soignants.
- **Relais assistantes maternelles** : annulation de tous les ateliers et suspension de la ludothèque itinérante (tous les mercredis à partir du 18 mars). Fermeture de l'accueil physique mais maintien d'un accueil téléphonique.
- **Centre de loisirs intercommunal et club jeunesse à Allinges** : fermeture dès ce lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre.
- **Bureau Information Jeunesse à Thonon-les-Bains** : fermeture de l'accueil physique dès ce lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre, mais maintien d'un accueil téléphonique.

Antenne de Justice et du Droit en Chablais à Thonon-les-Bains

- Fermeture de l'accueil physique dès ce lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre, mais maintien d'un accueil téléphonique.

Services d'aide à domicile

Le CIAS (centre intercommunal d'action sociale) a mis en place un **plan de continuité d'activité** lui permettant de maintenir à ce jour l'ensemble des services aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite (portage de repas, aide à domicile...).

Aide alimentaire

Maintien de la distribution des paniers alimentaires (tous les jeudis après-midi, de 14h à 17h, Antenne de Perrignier - 81, place de la mairie).

Modalités de règlement des services publics

En conséquence des modifications de fonctionnement des services de la Trésorerie de Thonon-les-Bains, les règlements par chèques ou espèces de l'ensemble des services rendus par Thonon Agglomération sont suspendus (transports scolaires, eau, assainissement, crèches...). Les usagers concernés sont invités dans la mesure du possible à régler les prestations en ligne sur les plateformes dédiées.